

DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17/10/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 26

Présents : 18

Nombre de suffrages : 24

Date de convocation

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././....

et publication du :

./././....

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BITEAU Alexandra, Mme CHARRIER Emilie, M. CLAIRGEAUX Eric, M. CORNUAU Albert, M. DESNOUHES Laurent, Mme DUBIN Nathalie, Mme GUICHETEAU Magalie, M. GUILLOTEAU Bernard, Mme JOLY Véronique, M. LANOUE Nicolas, Mme LUMET Anne-Claude, Mme LUMINEAU Catherine, M. PASQUEREAU Johann, Mme RAVAUD Céline, M. RIGAUDEAU Christian, M. ROY Jean-Louis, M. SCHMUTZ Alain, Mme YVAI NURDIN Adeline

Procuration(s) :

Mme BERNARD Anita donne pouvoir à M. SCHMUTZ Alain, M. BERNARD Ludovic donne pouvoir à Mme GUICHETEAU Magalie, Mme BLOUIN Anaïs donne pouvoir à M. ROY Jean-Louis, M. HERITEAU Antoine donne pouvoir à M. DESNOUHES Laurent, M. MARTINEAU Bernard donne pouvoir à M. RIGAUDEAU Christian, Mme ROCHAIS Marie-Odile donne pouvoir à Mme RAVAUD Céline, M. STEENO Nicolas donne pouvoir à Mme BITEAU Alexandra

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme BERNARD Anita, M. BERNARD Ludovic, Mme BLOUIN Anaïs, M. HERITEAU Antoine, M. MARTINEAU Bernard, Mme RANTIERE Charlène, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. STEENO Nicolas

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. PASQUEREAU Johann

Numéro interne de l'acte : D05_10_2024

Objet : CONTRACTION DE DEUX EMPRUNTS POUR LES TRAVAUX DE L'AUBERGE DU MONT MERCURE ET L'AMENAGEMENT DES AIRES DE JEUX

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal les projets de réaménagement des aires de jeux et de restructuration de l'Auberge du Mont Mercure. Il indique que ces deux projets nécessitent de recourir à l'emprunt.

Une consultation a été lancée auprès de plusieurs établissements bancaires. Après analyse des offres reçues, Monsieur le Maire propose de :

- contracter auprès du Crédit Agricole Atlantique Vendée :
 - o un emprunt de 500 000 € au taux fixe de 3,62 % pour une durée de 20 ans, avec des frais de dossier de 500 €
 - o un emprunt de 300 000 € au taux fixe de 3,64 % pour une durée de 25 ans, avec des frais de dossier de 300 €
- prendre acte que l'amortissement du capital sera progressif durant toute la période de remboursement sur une période trimestrielle,
- l'autoriser à signer le contrat correspondant,
- rembourser le présent emprunt selon la procédure de règlement sans mandatement préalable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
APPROUVE à l'unanimité les propositions de Monsieur le Maire
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le contrat correspondant

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Johann-PASQUEREAU



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Maire, Jean-Louis ROY

